

Facile à trouver
Accessible
Intéropérable
Réutilisable

Organiser ses données selon les principes **FAIR**, comment ?

En mettant en place une gestion des données de la recherche¹ qui permettra facilement leur réutilisation qu'elles soient partagées ou non

- ✓ Attribuer un identifiant unique et pérenne² aux données
- ✓ Décrire les données à l'aide de métadonnées³ riches et précises
- ✓ Déposer les données dans un entrepôt de données⁴ adapté à vos besoins (accès aux données ouvert, ouvert après embargo, fermé)

- ✓ Définir les conditions d'accès aux données
- ✓ Privilégier l'accès libre et sinon partager l'accès aux métadonnées pour signaler l'existence des données
- ✓ Utiliser un protocole de communication standard⁵, libre et ouvert
- ✓ Prêter attention aux conditions d'accessibilité en particulier pour les données sensibles⁶

- ✓ Utiliser un vocabulaire standard
- ✓ Traduire les données dans une langue accessible à tous
- ✓ Indiquer les liens vers d'autres ressources potentielles (données, publications)
- ✓ Mettre à disposition le code source du logiciel nécessaire à l'utilisation des données (y compris ceux développés en interne)

- ✓ Donner de façon compréhensible toutes les informations nécessaires sur le contexte dans lequel les données ont été générées et collectées
- ✓ Attribuer une licence de diffusion aux jeux de données (nécessaire pour l'ouverture des droits)
- ✓ Utiliser des standards reconnus par la communauté scientifique

DÉFINITIONS

¹ **Données de la recherche** : enregistrements factuels (chiffres, textes, images, sons, vidéos...), qui sont utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et sont généralement reconnus par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider des résultats de recherche

² **Identifiant pérenne (PID, persistent identifier)** : suite de caractères générée par une ressource, par exemple DOI (identifiant numérique d'objet)

³ **Métadonnées** : élément servant à décrire une ressource (donnée)

Un standard de métadonnées (ou schéma de métadonnées) est un modèle qui précise toutes les métadonnées nécessaires pour décrire un certain type de données

⁴ **Entrepôt de données** : infrastructure permettant l'hébergement, la recherche et le téléchargement des données (exemples disponibles sur l'outil databases de <https://fairsharing.org>)

⁵ **Protocole de communication** : procédures que suivent les machines pour communiquer correctement entre elles (ex : http pour consulter les sites web)

⁶ **Les données sensibles** forment une catégorie particulière des données personnelles (cf CNIL)

RESSOURCES

Notre affiche : Organiser ses données selon les principes FAIR, pourquoi ?
<https://www.cnil.fr/fr/definition/donnee-sensible>
https://doranum.fr/enjeux-benefices/principes-fair_10_13143_z7s6-ed26/
<https://www.ouvrirlascience.fr/fair-principles/https://pro.inserm.fr/rubriques/recherche-responsable/science-ouverte/science-ouverte>